



Installation d'eau defectueuse dans location

Par **pika**, le **04/08/2008** à **12:26**

Bonjourrrnrnj'ai enménagé en début d'année (fevrier) dans un pavillon en location sur Bergerac.rnrnJ'ai constaté hier (après 2 jours d'absence) qu'une fuite d'eau avait imbibé le sol du parking devant le garage.rnLe compteur d'eau se trouvant chez le voisin, au fon de son jardin, je vais chez lui afin de couper l'arrivée d'eau et constater les dégats : une consommation depuis fevrier de 600m3...rnIl s'avere que le compteur (tout comme celui de mon voisin) est raccordé à la maison avec un tuyau noir standard (type arrosage automatique) prévu pour la basse pression.rnIl est normalement utilisé du haute pression (noir avec bande bleu) prévu pour 7bars.rnMon propriétaire est venu constater le probleme hier soir et devrait faire intervenir quelqu'un...rnrnQuelles sont les possibilités de prise en charge de cette facture d'eau ?rnDois je payer seul les conséquences (consommation excecive d'eau) de ce défaut de construction ?rnrnJe vous remercie de vos informations.